

## GUIDE EXCLUSIF SUR L'ACHAT ET LA VENTE DE PROPRIÉTÉS AU CAMEROUN



ÉCRIT PAR ETS MANAGEMENT IMMOBILIER (EMI)

## GUIDE EXCLUSIF SUR L'ACHAT ET LA VENTE DE PROPRIÉTÉS AU CAMEROUN

Par Ets Management Immobilier (EMI)

Tous droits réservés. Reproduction interdite sans autorisation. Ce guide est fourni à titre gratuit à travers notre site internet : <a href="https://www.etsmanagementimmo.com">www.etsmanagementimmo.com</a>



Dédié à tous les Camerounais et Camerounaises qui rêvent de devenir propriétaires, bâtisseurs de leur avenir et de celui de leur famille. À tous les investisseurs qui contribuent à l'essor de notre marché immobilier. À nos ancêtres qui ont transmis leur savoir-faire foncier, et aux professionnels qui, chaque jour, œuvrent pour construire un marché immobilier transparent, juste, et prospère au Cameroun. Que ce guide soit une boussole pour vous éclairer sur le chemin de la propriété et de l'investissement.

### **TABLE DES MATIÈRES**

Introduction 5	5
Chapitre 1 : Histoire et Contexte du Droit Foncier au Cameroun	8
Chapitre 2 : Comprendre les Types de Propriétés et la Typologie Foncière a Cameroun	
Chapitre 3 : Acheter une Propriété au Cameroun	7
<ul> <li>Définir vos besoins</li></ul>	9
Chapitre 4 : Vendre une Propriété au Cameroun	26
<ul> <li>Préparer votre bien pour la vente</li></ul>	29
Chapitre 5 : Les Frais et Taxes Associés aux Transactions Immobilières 3:	32
<ul> <li>Taxes à l'achat</li></ul>	34
Chapitre 6 : Le Rôle des Intermédiaires (Notaires, Agences, Banques) 3	36
<ul> <li>Notaires</li></ul>	8
Chapitre 7 : Conseils pour Investir dans l'Immobilier au Cameroun 4	1
<ul> <li>Comprendre le marché immobilier Camerounais</li></ul>	43
Conclusion 4	17
Annexes	

- Modèles de documents
- Listes de vérification

• Lexique des termes juridiques

Références

### INTRODUCTION

L'immobilier est l'un des secteurs les plus importants de l'économie camerounaise. Que vous soyez un acheteur ou un vendeur, comprendre les rouages de ce marché peut faire la différence entre un investissement réussi et des complications financières coûteuses. Ce guide a pour but de vous accompagner dans chaque étape de l'achat ou de la vente d'une propriété au Cameroun, en vous fournissant toutes les informations nécessaires pour éviter les erreurs courantes et sécuriser vos transactions.

### LE MARCHÉ IMMOBILIER AU CAMEROUN: OPPORTUNITÉS ET DÉFIS

Le Cameroun connaît une croissance démographique et urbaine rapide, ce qui fait de l'immobilier un secteur attractif pour les investisseurs locaux et internationaux. Les villes comme Yaoundé et Douala sont en pleine expansion, avec une demande croissante pour des logements, des terrains et des espaces commerciaux. Toutefois, malgré cette dynamique, le marché immobilier camerounais reste complexe et comporte de nombreux défis.

L'un des premiers obstacles auxquels font face les acheteurs et les vendeurs est la connaissance limitée des lois et réglementations foncières. De nombreux Camerounais s'engagent dans des transactions sans comprendre les procédures légales, ce qui peut conduire à des litiges ou à des pertes financières. Ce guide vise à combler ce vide en fournissant une ressource complète pour mieux appréhender le cadre juridique et administratif de l'immobilier au Cameroun.

### POURQUOI INVESTIR DANS L'IMMOBILIER AU CAMEROUN?

Le secteur immobilier au Cameroun présente de nombreuses opportunités. Voici quelques raisons qui en font un choix judicieux pour les investisseurs :

 Croissance rapide des villes : Avec une urbanisation rapide, les grandes villes comme Douala, Yaoundé, Kribi et Bafoussam voient une demande accrue pour des propriétés résidentielles, commerciales et industrielles.

- 2. **Appréciation des biens immobiliers** : La valeur des propriétés dans les zones stratégiques a tendance à augmenter au fil des ans, garantissant un bon retour sur investissement à long terme.
- 3. **Demande locative élevée** : Avec l'afflux d'étudiants, d'expatriés et de travailleurs locaux, le marché de la location reste très dynamique, offrant une source de revenus stable pour les propriétaires.
- 4. Sécurité des investissements immobiliers : Contrairement à d'autres formes d'investissements plus volatiles, la propriété foncière est souvent perçue comme une valeur refuge. Lorsque les procédures légales sont bien suivies, l'immobilier offre une sécurité patrimoniale à long terme.

### LES SPÉCIFICITÉS DU MARCHÉ CAMEROUNAIS

Le marché immobilier au Cameroun est unique en son genre, avec ses propres particularités :

- L'immatriculation foncière: Au Cameroun, toutes les terres ne sont pas immatriculées, ce qui signifie que les transactions peuvent être risquées si elles ne sont pas correctement régularisées. Il est crucial de comprendre la différence entre les terres immatriculées et non immatriculées pour éviter les problèmes légaux.
- Les arnaques immobilières : De nombreux investisseurs, qu'ils soient locaux ou étrangers, sont victimes d'arnaques. Les terrains vendus à plusieurs acheteurs, les faux titres fonciers, ou encore les litiges sur la propriété sont des réalités courantes.
- La diversité des régimes fonciers : Entre les terres du domaine public, du domaine privé, et celles du domaine national, il est important de savoir dans quelle catégorie se trouve une propriété avant d'entamer toute procédure d'acquisition.

### OBJECTIF DU GUIDE: YOUS DONNER LES OUTILS POUR RÉUSSIR

Ce guide a pour but de vous fournir une compréhension approfondie des aspects juridiques, techniques et pratiques du marché immobilier camerounais. Vous y trouverez des informations précises sur:

- 1. Les étapes à suivre pour acheter une propriété en toute sécurité: De la recherche du bien à l'immatriculation foncière, en passant par les inspections et la négociation des contrats.
- 2. **Comment vendre efficacement une propriété**: Ce guide vous aidera à fixer le juste prix, à commercialiser votre bien, et à finaliser la transaction en toute sécurité.
- 3. Les procédures légales pour chaque type de transaction: Que vous souhaitiez acheter, vendre, ou louer une propriété, il est crucial de comprendre les exigences légales et administratives propres à chaque type de transaction.
- 4. Les conseils d'experts : Basé sur l'expérience des professionnels d'EMI (Ets Management Immobilier), ce guide vous proposera des astuces et recommandations pour éviter les pièges courants et optimiser vos investissements immobiliers.

### CHAPITRE 1: HISTOIRE ET CONTEXTE DU DROIT FONCIER AU CAMEROUN

"Un guide incontournable pour tous ceux qui souhaitent investir dans l'immobilier au Cameroun." – Client satisfait de EMI

Le droit foncier au Cameroun est le fruit d'une longue évolution historique, marquée par différentes périodes qui ont façonné les cadres juridiques et les régulations actuelles. Comprendre cette histoire est essentiel pour saisir les subtilités des transactions immobilières et éviter les écueils lors de l'achat ou de la vente d'une propriété.

### 1.1 LA PÉRIODE PRÉCOLONIALE : UNE APPROCHE COMMUNAUTAIRE DE LA TERRE

Avant l'arrivée des colonisateurs européens, le droit foncier au Cameroun reposait principalement sur des structures communautaires et traditionnelles. La terre était considérée comme un bien collectif, appartenant à des groupes sociaux tels que les clans, les tribus ou les chefferies. Elle était gérée par des chefs ou des autorités coutumières, qui en régulaient l'accès et l'utilisation.

- Le droit de la hache et du feu : Dans ce contexte, les droits fonciers primaires, appelés "droits de la hache et du feu", étaient accordés aux ancêtres qui défrichaient les terres par la coupe des arbres et l'utilisation du feu. Ces droits, basés sur l'exploitation directe de la terre, étaient transmis de génération en génération, garantissant ainsi la continuité des droits d'usage au sein des familles et des communautés.
- Les droits d'usage: Deux types de droits d'usage coexistaient à l'époque. Les membres d'une communauté bénéficiaient du droit d'usage direct, leur permettant d'exploiter la terre pour l'agriculture, la chasse, ou la pêche sans restriction. En revanche, les étrangers pouvaient se voir octroyer un droit d'usage conféré, limité dans le temps et dans l'espace, en fonction des négociations avec les autorités locales. Ces pratiques étaient largement basées sur la confiance et la réciprocité, renforçant les liens sociaux entre les communautés.

Il est important de noter que, durant cette période, il n'existait pas de concept de propriété individuelle de la terre tel qu'il est connu aujourd'hui. L'accès à la terre était fondé sur l'appartenance à une communauté ou à un groupe familial, et non sur une immatriculation ou une possession individuelle.

### 1.2 LA PÉRIODE COLONIALE: UNE TRANSFORMATION JURIDIQUE

L'arrivée des puissances coloniales au Cameroun, d'abord l'Allemagne en 1884, suivie des Français et des Britanniques après la Première Guerre mondiale, a radicalement changé le paysage foncier du pays. Cette période a introduit des concepts européens de propriété, d'immatriculation foncière, et de régulation étatique, modifiant profondément les systèmes traditionnels.

- Le traité germano-duala de 1884 : Le point de départ officiel de la période coloniale fut le traité germano-duala signé le 12 juillet 1884. Ce traité controversé, notamment en ses articles 3 et 5, a légitimé la prise de contrôle des terres par l'Allemagne. L'article 3 permettait aux colons allemands d'acquérir des terres sans que les droits des populations locales soient respectés, tandis que l'article 5 reconnaissait aux Allemands le droit d'exploiter les ressources naturelles sur ces terres. Ce traité a marqué le début de la dépossession des terres par les populations autochtones, dont les droits étaient progressivement supplantés par les intérêts des colons.
- Le condominium franco-britannique : Après la défaite de l'Allemagne lors de la Première Guerre mondiale, le Cameroun a été placé sous mandat de la Société des Nations, puis sous tutelle de l'ONU, divisant ainsi le territoire en deux zones administrées respectivement par la France et la Grande-Bretagne. Les systèmes fonciers des deux puissances coloniales différaient :
  - Le régime français (direct rule) : La France imposa un système d'administration directe dans sa zone, appliquant son propre code civil et ses lois foncières. Ce système introduisait la notion de terres vacantes et sans maîtres, qui désignait les terres non exploitées par les populations locales et qui pouvaient être revendiquées par l'État. Les populations locales furent dépossédées de nombreuses terres sous ce régime.
  - Le régime britannique (indirect rule) : En revanche, la Grande-Bretagne adopta un modèle d'administration indirecte, laissant une plus grande autonomie aux autorités locales pour gérer les terres, tout en appliquant des principes de droit coutumier.
- La fin du concept de terres vacantes et sans maîtres : La période coloniale se termine progressivement avec l'autonomie interne du Cameroun, qui commence en 1959. Le décret-loi n°59-47 du 17 juin 1959 met fin à la notion controversée de terres vacantes et sans maîtres. Cette abrogation réaffirme le droit des Camerounais sur leurs terres, en préparation de l'indépendance à venir.

### 1.3 L'APRÈS-INDÉPENDANCE ET LES RÉFORMES FONCIER DE 1974

Avec l'indépendance en 1960, puis la réunification en 1972, le Cameroun hérite d'un système foncier complexe issu de la période coloniale. Cependant, le véritable tournant dans l'histoire foncière du Cameroun a lieu en 1974, avec la réforme foncière majeure entreprise par le gouvernement. Cette réforme visait à unifier et à moderniser le système foncier pour mieux encadrer les transactions et sécuriser les droits des propriétaires.

 La réforme foncière de 1974 : Cette réforme est formalisée par trois ordonnances majeures qui structurent le régime foncier actuel. Elles définissent les principes de l'immatriculation foncière, la gestion des terres publiques, et les conditions d'appropriation des terres par les particuliers. Cette réforme a introduit des concepts fondamentaux, comme l'immatriculation des terres, qui est devenue une procédure essentielle pour sécuriser les transactions foncières.

- Les ordonnances foncières de 1974 : La réforme foncière s'appuie sur trois ordonnances clés :
  - L'ordonnance 74-1 : Qui régit la propriété foncière et stipule que seules les terres immatriculées peuvent être reconnues comme propriétés privées.
  - L'ordonnance 74-2 : Qui régit le domaine public et définit les biens appartenant à l'État et affectés à l'usage public.
  - L'ordonnance 74-3 : Qui encadre les procédures d'immatriculation des terres et de concession des terres nationales.

Ces ordonnances, encore en vigueur aujourd'hui, constituent la base légale sur laquelle repose l'ensemble du système foncier camerounais.

### 1.4 LES MODIFICATIONS DU SYSTÈME FONCIER EN 2005

La réforme de 1974 n'a pas mis fin aux débats et aux ajustements du système foncier. En 2005, des modifications ont été apportées pour répondre aux nouveaux défis économiques et sociaux du Cameroun, notamment en ce qui concerne l'accès à la propriété foncière et la gestion des conflits fonciers.

 Les textes de 2005 : Ces textes ont apporté des précisions supplémentaires concernant la gestion des terres, l'immatriculation, et les procédures de concession. Ils visaient à simplifier et à accélérer les processus d'immatriculation des terres tout en renforçant les contrôles pour éviter les fraudes et les arnaques foncières.

L'histoire du droit foncier au Cameroun est marquée par une longue évolution, passant d'un modèle communautaire précolonial à un système plus moderne et régulé par l'État. Aujourd'hui, la maîtrise de ce cadre juridique est essentielle pour quiconque souhaite acheter, vendre ou investir dans des propriétés au Cameroun.

### CHAPITRE 2:

## COMPRENDRE LES TYPES DE PROPRIÉTÉS ET LA TYPOLOGIE FONCIÈRE AU CAMEROUN

"EMI vous guide pas à pas dans votre premier investissement immobilier au Cameroun. Un accompagnement sur-mesure pour une expérience sans stress." La gestion des propriétés au Cameroun est étroitement liée au cadre juridique et foncier du pays. La compréhension des différents types de propriétés, ainsi que de la typologie foncière, est cruciale pour les acheteurs et les investisseurs qui souhaitent naviguer dans le marché immobilier camerounais. Ce chapitre vise à éclaircir la distinction entre les divers types de propriétés et à approfondir la typologie des terres définie par la loi.

### 2.1 LES DIFFÉRENTS TYPES DE PROPRIÉTÉS

Au Cameroun, le concept de propriété foncière regroupe plusieurs formes de possessions et d'usages de la terre et des biens immobiliers. Les principales catégories de propriétés sont les suivantes :

### 2.1.1 Propriétés Privées

Les propriétés privées représentent l'essence même du marché immobilier. Ce sont des terrains ou des constructions (maisons, immeubles, etc.) appartenant à des individus ou à des entités morales telles que des entreprises, des associations ou des fondations.

- Propriété individuelle: C'est la forme la plus courante de possession. Elle concerne une personne ou une entité ayant un titre de propriété délivré par les autorités compétentes après immatriculation de la terre ou du bien immobilier. Ce titre garantit à son détenteur l'usage exclusif et perpétuel du bien, sous réserve du respect des réglementations en vigueur.
- **Propriété collective**: Dans certaines situations, plusieurs personnes peuvent détenir conjointement une propriété. Cette situation peut découler d'un héritage, d'une association ou d'un partenariat immobilier. Les copropriétaires partagent alors les droits et obligations concernant le bien.

### 2.1.2 Propriétés Commerciales et Industrielles

Les propriétés commerciales et industrielles se distinguent des propriétés résidentielles par leur usage économique. Elles comprennent les espaces utilisés pour les activités commerciales, les bureaux, les centres d'affaires, ainsi que les installations industrielles telles que les usines et les entrepôts.

 Propriétés commerciales: Ces propriétés incluent les magasins, boutiques, centres commerciaux et bureaux, souvent situés dans des zones spécifiquement réservées à ces activités. • **Propriétés industrielles** : Elles concernent les installations où se déroulent des activités industrielles ou manufacturières, telles que des usines, des ateliers ou des espaces de stockage.

### 2.1.3 Propriétés Agricoles

Les propriétés agricoles constituent une part essentielle de la typologie foncière au Cameroun, en raison du rôle central de l'agriculture dans l'économie du pays. Ces terres sont utilisées pour la culture, l'élevage et d'autres activités agricoles.

- **Propriétés rurales** : Ce sont des terres situées en dehors des zones urbaines, souvent utilisées pour la culture ou l'exploitation agricole. Elles peuvent être immatriculées ou appartenir au domaine national, en fonction de leur statut légal.
- Terres agricoles communautaires: Dans certaines zones rurales, les terres sont encore gérées selon des coutumes communautaires, où plusieurs familles ou clans exploitent la terre de manière collective. Cependant, ces terres sont de plus en plus soumises à des procédures de formalisation et d'immatriculation.

### 2.1.4 Propriétés de l'État

L'État camerounais possède également une part importante du territoire national. Les propriétés de l'État se répartissent en plusieurs catégories, régies par des textes juridiques spécifiques.

- Propriétés du domaine privé de l'État : Ces terres et biens immobiliers appartiennent à l'État, mais peuvent être vendus ou concédés à des particuliers ou des entreprises. Elles sont généralement soumises aux règles du marché immobilier ordinaire.
- **Propriétés du domaine public de l'État** : Il s'agit des biens appartenant à l'État et réservés à un usage public, tels que les bâtiments administratifs, les infrastructures routières, ou les monuments historiques. Ces propriétés ne peuvent pas être vendues ou privatisées.

### 2.2 LA TYPOLOGIE FONCIÈRE AU CAMEROUN

La typologie foncière au Cameroun repose sur la distinction entre trois grands groupes de terres, à savoir le **domaine public**, le **domaine privé**, et le **domaine national**. Cette classification est essentielle pour comprendre les règles qui encadrent la propriété, l'usage, et les transactions foncières.

### 2.2.1 Le Domaine Public

Le **domaine public** englobe les terres et les biens qui sont affectés à l'usage direct du public ou qui relèvent d'une mission de service public. Ces terres sont protégées par des lois spécifiques et ne peuvent pas être aliénées (vendues ou cédées).

- Domaine public naturel : Cette catégorie concerne les biens qui, par leur nature, doivent être protégés pour le bien commun. Il s'agit notamment des forêts publiques, des parcs nationaux, des cours d'eau, et des zones humides. Le domaine public naturel est souvent préservé à des fins écologiques ou touristiques.
- Domaine public artificiel: Il regroupe les infrastructures créées par l'État ou les
  collectivités publiques pour servir l'intérêt général, comme les routes, les ponts,
  les aéroports, les ports, ou encore les édifices publics tels que les écoles, hôpitaux,
  et tribunaux. Ces biens ne peuvent pas être appropriés par des personnes privées.

### 2.2.2 Le Domaine Privé

Le **domaine privé** concerne les terres et biens immobiliers qui peuvent être détenus par des individus ou des entités morales sous forme de propriété privée. Ce domaine est soumis au droit privé, et les transactions doivent être conformes aux lois en vigueur, notamment en matière d'immatriculation et de transfert de propriété.

- Domaine privé de l'État: L'État possède des biens qui, bien qu'ils soient de nature publique, peuvent être cédés ou vendus dans certaines conditions. Cela inclut des terres non affectées à un usage public direct, mais que l'État peut exploiter ou céder à des particuliers.
- Domaine privé des personnes physiques ou morales : Ce sont les biens immobiliers appartenant à des particuliers, des entreprises, ou des associations.
   Ce domaine constitue la majeure partie du marché immobilier et est régi par le Code civil camerounais et les ordonnances foncières.

### 2.2.3 Le Domaine National

Le **domaine national** est une catégorie foncière spécifique au Cameroun, introduite par la réforme foncière de 1974. Il englobe les terres qui n'appartiennent ni à l'État ni à des particuliers, mais qui peuvent être acquises ou concédées sous certaines conditions. Le domaine national est divisé en deux sous-catégories :

- Domaine national de première catégorie: Ce sont des terres qui sont déjà exploitées ou habitées par des populations locales. Elles peuvent faire l'objet d'une immatriculation directe en faveur des personnes ou des collectivités qui les occupent, sous réserve de certaines conditions. L'immatriculation permet de transformer ces terres en propriétés privées, avec un titre foncier garantissant la sécurité juridique.
- Domaine national de deuxième catégorie : Il s'agit de terres non encore exploitées, qui sont sous la gestion de l'État et peuvent être concédées pour un usage futur. Ces terres peuvent être accordées à des particuliers ou à des entreprises sous forme de concession ou de bail, avant d'être éventuellement immatriculées après un certain délai d'exploitation.

### 2.3 L'IMMATRICULATION FONCIÈRE

L'immatriculation foncière est une procédure essentielle pour sécuriser les droits de propriété au Cameroun. Sans titre foncier, il est difficile de prouver légalement la possession d'un bien immobilier, ce qui peut entraîner des conflits fonciers ou des pertes de propriété. Cette procédure est encadrée par les ordonnances foncières de 1974 et les textes additionnels.

- Les étapes de l'immatriculation : L'immatriculation commence par une demande auprès des services fonciers compétents. Cette demande doit être accompagnée de documents prouvant l'occupation légale de la terre, ainsi que d'un plan cadastral. Après une enquête foncière pour vérifier l'occupation et les limites du terrain, un titre foncier est délivré au nom du propriétaire.
- L'importance du titre foncier: Le titre foncier est le document légal qui atteste la propriété d'un bien immobilier au Cameroun. Il confère à son titulaire un droit exclusif et perpétuel sur le bien, qui peut être transmis, vendu, ou hypothéqué. Sans titre foncier, les transactions immobilières sont juridiquement fragiles et risquent d'être contestées.

En résumé, le système foncier camerounais, bien qu'il repose sur des bases juridiques claires, reste complexe en raison de l'histoire du pays et de la coexistence de pratiques traditionnelles et modernes. La compréhension de la typologie des terres et des différentes formes de propriétés est essentielle pour naviguer efficacement sur le marché immobilier et éviter les pièges juridiques et administratifs.

### CHAPITRE 3:

### ACHETER UNE PROPRIÉTÉ AU CAMEROUN

"Avec EMI, optimisez votre stratégie d'investissement immobilier au Cameroun. Notre expertise du marché local est un atout indéniable."

Acheter une propriété au Cameroun peut être une démarche complexe en raison de la diversité des types de propriétés, des lois foncières, et des procédures administratives. Ce chapitre guide les futurs propriétaires à travers chaque étape clé de l'achat immobilier, en clarifiant les droits, obligations, et les pièges à éviter.

### 3.1 AVANT D'ACHETER: PRÉPARATION ET RECHERCHES

Avant de procéder à l'achat d'une propriété au Cameroun, il est crucial de bien se préparer et de mener des recherches approfondies. Cela inclut la compréhension du marché, la définition de ses besoins, ainsi que la vérification des antécédents juridiques du bien convoité.

### 3.1.1 Définir ses Objectifs

L'acquisition d'une propriété repose sur des motivations variées : un investissement, l'achat d'une résidence principale, ou encore une propriété à usage commercial. Avant de se lancer, l'acheteur doit identifier ses objectifs pour déterminer le type de bien à rechercher, le budget, ainsi que les régions géographiques d'intérêt.

- Achat pour résidence principale : Il est essentiel d'évaluer l'environnement du bien, comme la sécurité, l'accès aux infrastructures (écoles, hôpitaux, routes), et les services de base (eau, électricité).
- Achat à des fins d'investissement : Si l'achat est destiné à la location ou à la revente, l'acheteur doit analyser les tendances du marché immobilier dans la zone, la rentabilité, ainsi que les perspectives de développement.

### 3.1.2 Étudier le Marché Immobilier

Il est nécessaire de connaître les tendances et les prix dans la région où l'on souhaite acheter. Le Cameroun présente des disparités selon les villes et les quartiers. Par exemple, Yaoundé et Douala, les deux plus grandes villes du pays, ont des prix immobiliers bien plus élevés que les zones rurales.

• Estimation des prix : Le coût moyen d'un terrain ou d'une propriété varie en fonction de la localisation et de la proximité avec les services publics. Un travail de comparaison des prix de propriétés similaires permet d'avoir une vision réaliste du marché.

### 3.1.3 Vérification de la Propriété

Avant tout engagement, il est impératif de vérifier le statut juridique de la propriété à acquérir. Cela inclut de s'assurer que le bien est libre de tout litige foncier ou de toute hypothèque.

- **Vérifier le titre foncier**: Le titre foncier est la seule preuve légale de propriété au Cameroun. Avant d'acheter, il est nécessaire de s'assurer que le vendeur dispose d'un titre foncier valide, à jour, et qu'il n'y a pas de charges (hypothèques, servitudes, etc.) qui grèvent le bien.
- **Demander un certificat de non-opposition** : Ce document garantit que la propriété n'est pas sujette à des litiges judiciaires ou à des conflits fonciers. Il peut être obtenu auprès des autorités locales compétentes.

### 3.2 LA PROCÉDURE D'ACHAT D'UNE PROPRIÉTÉ

Acheter une propriété au Cameroun implique une série d'étapes administratives et légales. Le respect de ces procédures est crucial pour garantir la légalité de l'acquisition et protéger les droits de l'acheteur.

### 3.2.1 La Négociation et l'Offre d'Achat

Une fois que l'acheteur a identifié une propriété, la phase de négociation commence. Il est conseillé d'obtenir les services d'un avocat spécialisé dans l'immobilier ou d'un notaire pour aider dans cette phase.

- **Négociation du prix** : Au Cameroun, le prix de la propriété n'est souvent pas fixe et peut être négocié. Il est important de comparer les prix de biens similaires dans la région pour obtenir une offre équitable.
- Offre d'achat: Une fois que les deux parties se sont mises d'accord sur le prix, une offre d'achat formelle peut être faite. Cela peut être un document écrit engageant l'acheteur à acheter la propriété à un certain prix, sous réserve des vérifications finales.

### 3.2.2 La Signature de la Promesse de Vente

Après la négociation, une promesse de vente est signée entre le vendeur et l'acheteur. Ce document engage les deux parties et formalise les termes de l'accord.

- Dépôt de garantie : À cette étape, l'acheteur est généralement tenu de verser un dépôt de garantie, souvent 10 % du prix d'achat, pour sécuriser la transaction. Ce montant est généralement consigné chez un notaire ou dans une agence immobilière.
- Durée de validité: La promesse de vente inclut une clause précisant la durée pendant laquelle l'acheteur dispose pour finaliser l'achat. Cette période permet à l'acheteur de finaliser les démarches financières ou administratives (comme l'obtention d'un prêt).

### 3.2.3 Vérification du Titre Foncier et Certificats Divers

Avant de finaliser l'achat, des vérifications supplémentaires doivent être effectuées, principalement en ce qui concerne le titre de propriété et les documents légaux. L'avocat ou le notaire doit vérifier que le bien est libre de tout litige et que les certificats nécessaires ont été obtenus.

- Certificat de situation juridique : Ce document, obtenu auprès des services fonciers, atteste de la légalité du titre de propriété. Il permet de s'assurer que le vendeur est bien le propriétaire légitime et que le bien n'est pas grevé de charges ou d'hypothèques.
- Certificat de non-hypothèque : Ce certificat prouve que la propriété n'est pas soumise à une hypothèque ou à d'autres charges financières qui pourraient compromettre l'achat.

### 3.2.4 La Signature de l'Acte de Vente

Après les vérifications légales, la signature de l'acte de vente a lieu, généralement en présence d'un notaire. Ce document transfère la propriété du vendeur à l'acheteur.

- **Rôle du notaire** : Le notaire est l'autorité légale qui supervise la signature de l'acte de vente. Il rédige l'acte, s'assure que toutes les formalités sont respectées, et enregistre la transaction auprès des autorités compétentes.
- Paiement du prix : Lors de la signature, l'acheteur doit effectuer le paiement final du prix convenu. Ce paiement est souvent effectué sous la supervision du notaire ou de l'avocat pour garantir la sécurité de la transaction.

### 3.2.5 L'Enregistrement et l'Immatriculation

Une fois l'acte de vente signé, la propriété doit être enregistrée auprès des autorités foncières pour que l'acheteur obtienne un titre foncier en son nom.

- Enregistrement de la transaction : L'acte de vente doit être enregistré auprès des services fonciers pour officialiser le transfert de propriété. Cela inclut le paiement des droits d'enregistrement, qui représentent généralement un pourcentage du prix d'achat.
- Obtention du titre foncier : Après enregistrement, un nouveau titre foncier est délivré au nom de l'acheteur, qui devient alors le propriétaire légal de la propriété.
   Ce titre foncier est essentiel pour prouver la possession et sécuriser les droits de propriété.

### 3.3 LES PIÈGES À ÉVITER LORS DE L'ACHAT D'UNE PROPRIÉTÉ

Le marché immobilier au Cameroun présente certaines spécificités, et des pièges courants peuvent rendre l'acquisition risquée pour les acheteurs non avertis. Voici quelques erreurs fréquentes à éviter.

### 3.3.1 Absence de Titre Foncier

De nombreux biens immobiliers au Cameroun sont vendus sans titre foncier valide, ce qui expose les acheteurs à des litiges fonciers. Il est impératif de toujours exiger un titre foncier avant de procéder à l'achat. Sans ce document, il est très difficile de sécuriser les droits de propriété.

### 3.3.2 Transactions Illégales ou Frauduleuses

Il n'est pas rare que des personnes vendent des propriétés qu'elles ne possèdent pas légalement. Certaines ventes peuvent être réalisées sans l'accord de tous les copropriétaires ou sous l'effet de faux documents. L'intervention d'un avocat ou d'un notaire est essentielle pour vérifier la légalité de la transaction.

### 3.3.3 Propriétés soumises à des Conflits Fonciers

Les conflits fonciers sont courants au Cameroun, particulièrement dans les zones rurales ou périurbaines. Avant d'acheter, il est crucial de s'assurer que la propriété n'est pas sujette à des conflits familiaux ou communautaires non résolus.

### 3.3.4 Ne Pas Consulter un Professionnel

La tentation de traiter directement avec un vendeur peut sembler attrayante pour éviter les frais d'agence ou de notaire, mais cela peut conduire à des problèmes graves. Il est toujours recommandé de faire appel à un avocat spécialisé ou à un agent immobilier professionnel pour accompagner l'achat.

### 3.4 L'ACHAT DE PROPRIÉTÉ EN ZONES URBAINES ET RURALES

L'achat d'une propriété varie considérablement en fonction de la localisation du bien. Les processus et les considérations peuvent différer selon que l'on achète en milieu urbain ou rural.

### 3.4.1 Acheter en Zone Urbaine

L'achat de propriétés en zone urbaine au Cameroun, notamment dans des villes comme Yaoundé, Douala, Bafoussam ou Kribi, présente des avantages et des particularités spécifiques.

- Avantages en zone urbaine: L'urbanisation offre une meilleure accessibilité aux infrastructures modernes (routes, hôpitaux, écoles, commerces). Les terrains urbains sont souvent plus facilement titrés, et les chances de litiges fonciers sont moindres en raison des réglementations plus strictes.
- Inconvénients en zone urbaine: Le coût des terrains et des propriétés en zone urbaine est généralement plus élevé qu'en zone rurale, surtout dans les quartiers prisés. De plus, la spéculation foncière et les pressions démographiques augmentent la demande, rendant le marché très compétitif.

### 3.4.2 Acheter en Zone Rurale

Les zones rurales au Cameroun, qui représentent encore une grande partie du territoire, offrent des opportunités d'achat plus abordables, mais comportent également des défis uniques.

 Avantages en zone rurale : Le prix des terrains est bien inférieur à celui des zones urbaines, et il existe de vastes étendues de terres disponibles pour l'agriculture ou d'autres activités économiques. Les propriétés rurales sont idéales pour ceux qui souhaitent investir dans des fermes, des plantations, ou pour développer des projets touristiques.  Inconvénients en zone rurale : L'immatriculation des terres rurales peut être plus compliquée en raison des coutumes locales et des droits fonciers traditionnels. Il n'est pas rare de trouver des conflits autour de la propriété des terres, souvent liés à des querelles familiales ou communautaires. Il est donc essentiel de s'assurer que la propriété est correctement titrée et libre de toute opposition légale ou coutumière avant de procéder à l'achat.

### 3.5 FINANCEMENT DE L'ACHAT D'UNE PROPRIÉTÉ

Le financement est une étape clé dans l'achat d'une propriété. Plusieurs options sont disponibles pour les acheteurs camerounais ou étrangers, en fonction de leur capacité financière et de leur situation bancaire.

### 3.5.1 Achat au Comptant

L'achat au comptant reste la méthode préférée pour de nombreux acheteurs au Cameroun, surtout en raison de la faible culture d'endettement. Acheter au comptant permet d'éviter les frais d'intérêts et de conclure rapidement la transaction.

- Avantage : Ce mode de financement accélère le processus d'acquisition, car il n'y a pas besoin d'obtenir l'approbation d'un prêt. De plus, il permet de bénéficier de réductions significatives en négociant directement avec le vendeur.
- **Inconvénient**: L'achat au comptant peut être difficile pour ceux qui n'ont pas les fonds nécessaires à l'avance. Il est aussi moins flexible et nécessite une importante épargne.

### 3.5.2 Financement par Prêt Immobilier

Pour ceux qui n'ont pas la totalité des fonds disponibles, de nombreuses institutions bancaires camerounaises offrent des prêts immobiliers pour faciliter l'acquisition.

- Conditions des prêts: Les banques exigent généralement une preuve de revenus stables, des relevés bancaires, et un apport personnel qui varie entre 10 % et 30 % du prix d'achat. La durée des prêts peut aller jusqu'à 15 ou 20 ans, en fonction de la capacité d'emprunt de l'acheteur.
- Taux d'intérêt : Les taux d'intérêt au Cameroun sont généralement plus élevés qu'en Occident, mais peuvent varier en fonction des banques. Il est essentiel de comparer les offres et de négocier les conditions du prêt avant de signer.

### 3.5.3 Autres Options de Financement

D'autres options incluent les coopératives d'épargne et de crédit, qui offrent parfois des conditions plus souples, ou encore les prêts de particuliers à particuliers.

- Coopératives d'épargne : Ces institutions communautaires permettent à leurs membres de souscrire des prêts à taux réduits, mais l'emprunteur doit souvent être membre et avoir cotisé au préalable.
- **Prêts entre particuliers**: Cette option est de plus en plus courante, surtout dans les transactions locales où l'acheteur et le vendeur peuvent convenir de paiements échelonnés sans passer par une institution financière.

### 3.6 LES FRAIS ET IMPÔTS LIÉS À L'ACHAT DE PROPRIÉTÉ

L'achat d'une propriété au Cameroun s'accompagne de frais et d'impôts obligatoires. Il est crucial pour tout acheteur de prendre en compte ces coûts afin de bien planifier son budget.

### 3.6.1 Frais Notariés

Les frais de notaire sont une part essentielle du coût d'acquisition. Ils couvrent l'établissement de l'acte de vente et la supervision de la transaction. Ces frais représentent environ 2 % à 5 % du prix de la propriété.

### 3.6.2 Droits d'Enregistrement

Les droits d'enregistrement sont des taxes perçues par l'État pour officialiser la transaction. Ils sont calculés en pourcentage de la valeur de la propriété et doivent être payés avant que le transfert de propriété ne soit reconnu.

### 3.6.3 Taxes Foncières

Une fois la propriété acquise, le propriétaire est soumis à une taxe foncière annuelle. Cette taxe varie en fonction de la localisation et de la taille de la propriété. Les propriétaires de biens non bâtis peuvent également être soumis à une surtaxe s'ils ne développent pas leur terrain dans un certain délai.

### 3.7 LES SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT POUR L'ACHAT

Pour sécuriser et simplifier l'achat d'une propriété au Cameroun, il est conseillé de faire appel à des services d'accompagnement spécialisés, tels que ceux proposés par les agences immobilières comme Ets Management Immobilier (EMI).

### 3.7.1 Agences Immobilières

Les agences immobilières peuvent grandement faciliter le processus d'achat. Elles connaissent bien les marchés locaux, ont accès à des listings de propriétés et peuvent effectuer les vérifications juridiques nécessaires pour garantir que l'acheteur n'est pas exposé à des risques.

### 3.7.2 Avocats Spécialisés

Un avocat spécialisé dans l'immobilier peut intervenir pour vérifier la légalité des documents et s'assurer que la transaction respecte les lois en vigueur. Son rôle est également de protéger les intérêts de l'acheteur en cas de litige.

### 3.7.3 Notaires

Le notaire est un acteur clé dans l'acquisition d'une propriété. En tant que garant de la légalité de la transaction, il s'assure que l'acte de vente est en conformité avec la loi et supervise le transfert de propriété.

En somme, acheter une propriété au Cameroun, qu'elle soit en zone urbaine ou rurale, demande une préparation minutieuse, une connaissance approfondie des lois foncières et des procédures, ainsi qu'une vigilance accrue pour éviter les nombreux pièges potentiels. En s'entourant de professionnels compétents et en suivant scrupuleusement les démarches administratives et légales, l'acheteur peut sécuriser son investissement et profiter pleinement de son bien immobilier.

Ce chapitre met en lumière l'importance d'une préparation rigoureuse et d'un accompagnement professionnel pour un achat réussi. Le chapitre suivant portera sur la vente de propriétés au Cameroun, avec ses propres particularités et procédures à suivre.

### CHAPITRE 4:

### VENDRE UNE PROPRIÉTÉ &U CAMEROUN

"L'immobilier camerounais est un marché porteur. Grâce à EMI, diversifiez votre portefeuille de manière sécurisée."

La vente d'une propriété au Cameroun est une procédure tout aussi délicate que son acquisition. Elle implique de comprendre les aspects légaux, fiscaux, et commerciaux, ainsi que les particularités du marché immobilier local. Ce chapitre examine les étapes et considérations essentielles pour réussir la vente d'un bien immobilier, qu'il s'agisse d'un terrain, d'une maison ou d'un immeuble commercial.

### 4.1 PRÉPARATION DE LA PROPRIÉTÉ À LA VENTE

La première étape pour vendre une propriété est de s'assurer qu'elle est prête pour être mise sur le marché. Cela inclut la vérification de l'état du bien, la régularisation des documents et l'évaluation de la propriété.

### 4.1.1 Évaluation et Prix de Vente

Avant de vendre, il est crucial d'évaluer correctement la valeur de la propriété. Cela peut être fait par un expert en évaluation immobilière ou à l'aide des informations du marché local.

- Évaluation professionnelle : Il est recommandé de faire appel à un évaluateur agréé pour obtenir une estimation précise. Ce dernier prend en compte plusieurs facteurs comme l'emplacement, la taille, l'état du bien, et les tendances du marché. Une évaluation précise permet d'éviter de surévaluer ou de sous-évaluer la propriété, ce qui pourrait allonger le temps de vente ou entraîner une perte financière.
- **Détermination du prix de vente** : Le prix de vente doit tenir compte de l'évaluation mais aussi des offres concurrentes sur le marché, ainsi que des besoins financiers du vendeur. Fixer un prix compétitif peut attirer plus d'acheteurs potentiels.

### 4.1.2 Régularisation des Documents

Un des aspects les plus importants dans la vente d'une propriété est la régularité des documents. Tout vendeur doit s'assurer que tous les papiers nécessaires sont en règle avant de mettre son bien en vente.

- Titre foncier: Le document le plus important est le titre foncier, qui prouve la propriété légale du bien. Si le bien n'est pas titré, il est impératif de le faire immatriculer avant de procéder à la vente. Un bien sans titre peut soulever des doutes et dissuader les acheteurs.
- **Certificat de non-hypothèque** : Ce certificat, délivré par le conservateur foncier, prouve que la propriété n'est pas grevée d'une hypothèque ou d'autres dettes.

• **Certificat de propriété** : Ce document officiel atteste que le vendeur est bien le propriétaire du bien mis en vente.

### 4.1.3 Améliorations et Réparations

Une propriété bien entretenue et visuellement attrayante est plus facile à vendre. Il peut donc être judicieux de procéder à des réparations mineures ou à des rénovations pour améliorer la valeur perçue du bien. Cela inclut des travaux de peinture, la réparation des installations défectueuses, et le nettoyage des espaces extérieurs.

- Améliorations cosmétiques : De simples améliorations, comme un coup de peinture ou l'aménagement du jardin, peuvent faire une grande différence dans l'impression que laisse la propriété.
- **Réparations structurelles** : Si le bien présente des défauts majeurs (fuites, fissures, etc.), il est conseillé de les réparer avant la vente, car cela pourrait freiner les acheteurs potentiels ou entraîner une baisse significative du prix de vente.

### 4.2 STRATÉGIES DE VENTE

Une fois la propriété prête, la stratégie de vente doit être mise en place. Cela comprend le choix du mode de vente, la publicité et la négociation avec les acheteurs potentiels.

### 4.2.1 Vente Directe ou via une Agence Immobilière

Le vendeur peut choisir de vendre son bien directement ou de passer par une agence immobilière.

- **Vente directe**: En vendant directement, le vendeur économise sur les frais d'agence, mais il prend en charge toutes les démarches administratives et commerciales lui-même (publicité, négociation, contrats).
- Agence immobilière: Une agence, comme Ets Management Immobilier (EMI), peut grandement simplifier le processus. L'agence s'occupe de la publicité, de la gestion des visites, des négociations, et de la paperasse légale. Elle peut également fournir des conseils pour fixer le bon prix et attirer plus rapidement des acheteurs potentiels.

### 4.2.2 Publicité et Commercialisation

La promotion de la propriété est essentielle pour attirer des acheteurs. Voici quelques méthodes efficaces pour faire connaître votre bien :

- Listing sur les plateformes immobilières : De nombreuses plateformes en ligne permettent de lister les propriétés à vendre, comme Jumia House ou KamerHome.
   Ces sites sont consultés par des acheteurs potentiels et offrent une visibilité nationale et internationale.
- Réseaux sociaux : Facebook, Instagram, et WhatsApp sont des outils puissants pour promouvoir une propriété. Des annonces attrayantes avec des photos de haute qualité et des descriptions détaillées peuvent attirer un grand nombre de prospects.
- Affiches et publicités locales : Dans certaines zones, notamment rurales, les méthodes traditionnelles telles que les affiches ou les annonces dans les journaux locaux peuvent être très efficaces.

### 4.2.3 Négociations et Offres

Une fois des offres sur la table, il est temps de négocier avec les acheteurs potentiels.

- Flexibilité du prix : Soyez prêt à négocier, mais gardez en tête la valeur réelle de votre bien. Fixer un prix légèrement supérieur à votre objectif permet d'avoir une marge de négociation.
- Conditions de paiement : Certaines ventes peuvent inclure des arrangements de paiement flexibles, notamment des paiements échelonnés. Assurez-vous que toutes les modalités de paiement sont claires et documentées.
- Vérification des capacités de l'acheteur : Avant de conclure la vente, il est essentiel de s'assurer que l'acheteur dispose des moyens financiers nécessaires pour respecter l'accord.

### 4.3 PROCÉDURES JURIDIQUES DE LA VENTE

Une fois l'offre acceptée, plusieurs démarches légales doivent être suivies pour finaliser la vente.

### 4.3.1 Signature de l'Acte de Vente

L'acte de vente est le contrat officiel qui transfère la propriété du vendeur à l'acheteur. Il est rédigé par un notaire et signé par les deux parties. Ce document inclut :

- Le prix de vente
- La description de la propriété
- Les conditions de la transaction (paiement, délai, etc.)

Une fois signé, cet acte est enregistré auprès des services fonciers pour officialiser le transfert.

### 4.3.2 Enregistrement et Paiement des Droits

Le contrat de vente doit être enregistré auprès du bureau des impôts et les droits d'enregistrement doivent être payés. Ces frais, souvent partagés entre le vendeur et l'acheteur, représentent un pourcentage du prix de vente.

### 4.3.3 Transfert du Titre Foncier

Après la signature de l'acte de vente et le paiement des droits, l'acheteur doit demander le transfert du titre foncier à son nom. Cette étape finale est cruciale pour que l'acheteur devienne officiellement le propriétaire légal du bien.

### 4.4 TAXES ET IMPÔTS SUR LA VENTE DE PROPRIÉTÉ

La vente d'une propriété au Cameroun peut entraîner le paiement de certains impôts. Il est important pour le vendeur de les anticiper.

### 4.4.1 Impôt sur la Plus-Value Immobilière

Si la propriété a été vendue à un prix supérieur à celui auquel elle a été achetée, le vendeur peut être soumis à l'impôt sur la plus-value immobilière. Ce montant est calculé en fonction de la différence entre le prix d'achat et le prix de vente.

### 4.4.2 Autres Impôts Locaux

Des taxes locales peuvent s'appliquer à la vente de propriété, en fonction de la région où se trouve le bien. Il est conseillé de consulter un conseiller fiscal pour s'assurer de la conformité avec les lois fiscales locales.

### 4.5 SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA VENTE

Comme pour l'achat, la vente d'une propriété au Cameroun peut être facilitée par des services d'accompagnement.

### 4.5.1 Rôle des Agences Immobilières

Les agences immobilières, telles qu'Ets Management Immobilier (EMI), peuvent s'occuper de la publicité, des visites, des négociations et des aspects administratifs. Elles peuvent aussi conseiller sur la stratégie de vente et s'assurer que les documents sont en règle.

### 4.5.2 Notaires et Avocats

Le notaire est indispensable pour la rédaction et la validation de l'acte de vente. Un avocat spécialisé peut également intervenir pour protéger les intérêts du vendeur et s'assurer que la vente se déroule en toute conformité avec les lois locales.

En conclusion, vendre une propriété au Cameroun demande une préparation minutieuse, une compréhension des aspects légaux et fiscaux, ainsi qu'une stratégie de vente bien pensée. En suivant ces étapes et en s'entourant de professionnels compétents, le vendeur peut non seulement maximiser la valeur de son bien, mais aussi conclure la transaction de manière rapide et sécurisée.

# CHAPITRE 5: LES FRAIS ET TAXES ASSOCIÉS AUX TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

"EMI vous permet de constituer un patrimoine immobilier solide et de générer des revenus locatifs réguliers."

Lors de toute transaction immobilière au Cameroun, que ce soit pour l'achat ou la vente d'un bien, plusieurs frais et taxes doivent être pris en compte. Ces coûts varient en fonction de la nature de la transaction et du type de bien. Ce chapitre passe en revue les principaux frais et taxes qui s'appliquent aux transactions immobilières au Cameroun.

### 5.1 FRAIS LIÉS À L'ACHAT DE PROPRIÉTÉS

Lors de l'achat d'une propriété, l'acheteur doit prévoir certains frais indispensables qui, au-delà du prix d'achat, concernent le transfert de la propriété, les services juridiques, ainsi que les impôts divers.

### 5.1.1 Droits d'Enregistrement

Les droits d'enregistrement représentent un pourcentage de la valeur de la transaction. Ces droits doivent être payés au moment de la signature de l'acte de vente, et sont généralement répartis entre l'acheteur et le vendeur, selon les termes de l'accord.

 Taux des droits d'enregistrement: En général, ces droits s'élèvent à environ 5% du prix d'achat du bien, mais ils peuvent varier selon les régions et les types de propriétés.

### 5.1.2 Frais de Notaire

Le notaire joue un rôle essentiel dans le processus d'achat, en s'assurant que toutes les parties respectent la législation foncière en vigueur. Il rédige et authentifie l'acte de vente et supervise le transfert de propriété.

• Taux des frais de notaire : Les honoraires des notaires sont souvent compris entre 2% et 3% du prix d'achat du bien. Ces frais incluent la rédaction de l'acte de vente, les vérifications juridiques et l'enregistrement du transfert de propriété.

### 5.1.3 Frais de Mutation

Les frais de mutation sont également prélevés au moment du transfert de propriété. Ils sont généralement supportés par l'acheteur et sont calculés en fonction de la valeur de la propriété transférée.

 Taux des frais de mutation : En règle générale, ces frais représentent environ 10% de la valeur de la transaction. Ils couvrent les formalités liées au transfert du titre foncier.

### 5.1.4 Certificat de Propriété et Hypothèques

Avant l'achat, l'acheteur doit obtenir un certificat de propriété et s'assurer que le bien n'est pas grevé d'une hypothèque.

- Frais pour le certificat : Les frais administratifs pour l'obtention du certificat de propriété varient en fonction des régions, mais sont généralement modestes.
- Frais pour lever une hypothèque : Si le bien est hypothéqué, l'acheteur peut devoir assumer les frais de levée d'hypothèque avant de pouvoir enregistrer la propriété à son nom.

### 5.2 FRAIS LIÉS À LA VENTE DE PROPRIÉTÉS

Lors de la vente d'une propriété, le vendeur doit également tenir compte de certains frais et taxes.

### 5.2.1 Impôt sur la Plus-Value Immobilière

L'impôt sur la plus-value s'applique lorsque la propriété est vendue à un prix supérieur à celui d'achat. La plus-value correspond à la différence entre le prix de vente et le prix d'achat du bien.

• Taux de l'impôt sur la plus-value : En règle générale, cet impôt est fixé à 10% de la plus-value réalisée lors de la vente. Cependant, des exonérations ou réductions peuvent s'appliquer dans certains cas (par exemple, pour une résidence principale).

### 5.2.2 Frais de Commission des Agences Immobilières

Si le vendeur passe par une agence immobilière pour faciliter la vente de son bien, il devra payer une commission.

• Taux de commission : Les agences immobilières au Cameroun perçoivent généralement une commission d'environ 5% à 10% du prix de vente, selon les termes de l'accord avec le vendeur.

### **5.3 AUTRES TAXES ET FRAIS DIVERS**

Outre les frais spécifiques à l'achat ou à la vente, d'autres frais peuvent s'appliquer dans le cadre d'une transaction immobilière.

### 5.3.1 Taxe Foncière

La taxe foncière est une taxe annuelle payée par tout propriétaire foncier au Cameroun. Elle est calculée en fonction de la valeur foncière du bien.

• Taux de la taxe foncière : Le taux de la taxe foncière est généralement faible (environ 0,1% à 0,2% de la valeur cadastrale du bien), mais il est important de s'assurer que cette taxe est régulièrement payée, car des arriérés peuvent entraîner des pénalités.

### 5.3.2 Frais de Gestion des Actifs

Si la propriété est louée ou génère des revenus, des frais de gestion ou de maintenance peuvent s'appliquer.

• Frais de gestion locative : Ils varient en fonction des services offerts (par exemple, entretien, collecte des loyers) et représentent souvent entre 5% et 10% des revenus locatifs.

# CHAPITRE 6: LE RÔLE DES INTERMÉDIAIRES (NOTAIRES, AGENCES, BANQUES)

"EMI vous aide à trouver la perle rare : un bien immobilier de prestige au cœur de Yaoundé. Un investissement sûr et rentable."

Lors d'une transaction immobilière au Cameroun, divers intermédiaires jouent un rôle clé pour garantir que tout se déroule conformément à la loi, et que les droits et intérêts des parties impliquées sont protégés. Ce chapitre explore les rôles essentiels joués par les notaires, agences immobilières, et banques dans les transactions immobilières.

#### 6.1 LE RÔLE DU NOTAIRE

Le notaire est une figure centrale dans toutes les transactions immobilières. En tant qu'officier public, il est chargé de la rédaction, de l'authentification et de la conservation des documents légaux nécessaires à la vente ou à l'achat de propriétés. Il garantit la sécurité juridique de la transaction.

#### 6.1.1 Rédaction et Authentification de l'Acte de Vente

Le notaire rédige l'acte de vente qui constitue le document principal de la transaction. Cet acte contient des informations détaillées sur le bien (description, prix, conditions de vente) et est signé par les parties.

- Responsabilité de l'authenticité : Le notaire s'assure que toutes les informations contenues dans l'acte sont exactes et conformes à la législation en vigueur. Cela protège l'acheteur contre tout litige potentiel futur.
- Authentification des signatures : Le notaire est également responsable d'authentifier les signatures des parties, ce qui confère à l'acte une force juridique.

#### 6.1.2 Vérification des Droits de Propriété et des Hypothèques

Avant la signature de l'acte de vente, le notaire vérifie que le vendeur détient bien tous les droits sur la propriété et que celle-ci n'est pas grevée d'hypothèque ou de dettes.

- **Examen des titres**: Le notaire s'assure que le vendeur dispose d'un titre foncier valide et que la propriété n'est pas affectée par des restrictions ou des contentieux.
- **Certificat de non-hypothèque** : Il demande un certificat de non-hypothèque pour vérifier qu'il n'y a pas de créances sur la propriété.

#### 6.1.3 Enregistrement et Conservation des Documents

Le notaire est également chargé de l'enregistrement de l'acte de vente auprès du service foncier et de la conservation des documents légaux.

- Enregistrement de la vente : Après la signature, le notaire fait enregistrer l'acte de vente et les transferts de titres fonciers auprès des autorités compétentes.
- Conservation des actes: Les actes sont conservés dans les archives du notaire pour une durée indéterminée, offrant ainsi une sécurité juridique en cas de besoin futur.

#### 6.2 LE RÔLE DES AGENCES IMMOBILIÈRES

Les agences immobilières sont des intermédiaires qui jouent un rôle crucial pour faciliter les transactions, que ce soit pour l'achat, la vente ou la location de propriétés. Elles offrent un large éventail de services allant de la publicité à la gestion des négociations.

#### 6.2.1 Promotion et Commercialisation des Propriétés

L'un des rôles principaux de l'agence immobilière est de promouvoir la propriété à vendre ou à louer. Cela inclut la prise de photos, la rédaction d'annonces, et la gestion des plateformes de publicité.

- **Stratégies de marketing** : Les agences utilisent des méthodes traditionnelles (affiches, journaux) et digitales (plateformes en ligne, réseaux sociaux) pour toucher un large public.
- **Organisation des visites** : Elles s'occupent également de la planification et de la gestion des visites des acheteurs potentiels.

#### 6.2.2 Conseil et Négociation

Les agences immobilières offrent des conseils aux acheteurs et vendeurs pour fixer le prix correct et pour évaluer la demande du marché. Elles agissent en tant qu'intermédiaires pendant les négociations, facilitant la communication entre les parties.

 Négociation du prix : Grâce à leur connaissance du marché local, elles aident à trouver un accord qui satisfait les deux parties.

#### 6.2.3 Gestion des Documents

Bien que le notaire soit chargé de l'aspect juridique, les agences immobilières peuvent aider à rassembler les documents nécessaires et à organiser la logistique de la transaction.

• **Vérification des documents** : Elles s'assurent que les parties disposent de tous les documents légaux avant de procéder à la signature de l'acte de vente.

#### 6.3 LE RÔLE DES BANQUES

Les banques jouent un rôle crucial dans le financement des transactions immobilières, en particulier pour les acheteurs qui ne disposent pas de fonds propres suffisants pour acheter une propriété.

#### 6.3.1 Octroi de Prêts Immobiliers

La majorité des acheteurs au Cameroun font appel à des prêts immobiliers pour financer l'achat de propriétés. Les banques offrent différentes options de financement, avec des taux d'intérêt et des conditions variables.

- **Prêts hypothécaires** : Les banques accordent des prêts garantis par une hypothèque sur la propriété. Cela signifie que si l'acheteur ne rembourse pas le prêt, la banque peut saisir le bien pour récupérer sa créance.
- Conditions de remboursement : Les prêts immobiliers s'étendent généralement sur une durée de 10 à 25 ans, avec des taux d'intérêt variables.

#### 6.3.2 Sécurisation des Transactions

Les banques s'assurent que les fonds sont transférés de manière sécurisée et que les paiements sont effectués dans les délais. Elles jouent également un rôle en matière de gestion des risques financiers.

• **Garantie bancaire**: Certaines transactions peuvent exiger une garantie bancaire pour s'assurer que les fonds sont disponibles au moment de la signature de l'acte de vente.

Ces chapitres apportent une vue d'ensemble claire et approfondie sur les frais et taxes associés aux transactions immobilières ainsi que sur le rôle fondamental des intermédiaires dans ces processus.

### CHAPITRE 7:

# CONSEILS POUR INVESTIR DANS L'IMMOBILIER AU CAMEROUN

"Avec EMI, investissez dans l'avenir du Cameroun. Un placement sûr pour les générations futures."

Investir dans l'immobilier au Cameroun peut être extrêmement lucratif, mais comme dans tout secteur, cela comporte des risques. Il est donc crucial de bien comprendre le marché et de suivre des stratégies d'investissement solides pour maximiser les rendements. Ce chapitre fournira des conseils pratiques et détaillés pour réussir un investissement immobilier au Cameroun, en tenant compte des spécificités locales du marché.

#### 7.1 COMPRENDRE LE MARCHÉ IMMOBILIER CAMEROUNAIS

Avant d'investir dans l'immobilier, il est primordial de bien comprendre le fonctionnement du marché camerounais. Il existe des particularités qui différencient ce marché de ceux des pays plus développés.

#### 7.1.1 Dynamique du Marché Local

Le marché immobilier au Cameroun est en constante évolution, principalement dans les grandes villes comme Douala et Yaoundé. Le développement des infrastructures, la croissance de la population urbaine et l'augmentation de la demande de logements stimulent ce secteur.

- Croissance urbaine: La population des grandes villes camerounaises croît rapidement, générant une demande accrue de logements abordables ainsi que d'espaces commerciaux.
- **Développement des infrastructures** : L'expansion des routes, des ponts, des écoles et des hôpitaux a un impact direct sur la valorisation des terrains et propriétés situés à proximité de ces infrastructures.

#### 7.1.2 Évaluer la Valeur du Bien

Lorsqu'on évalue la rentabilité potentielle d'un investissement immobilier, il est crucial de tenir compte de la localisation, des tendances de prix et des facteurs socio-économiques locaux.

- Localisation: Les biens situés dans les centres-villes ou à proximité des projets de développement sont généralement plus prisés et ont une meilleure valeur de revente ou de location. Toutefois, les zones en périphérie avec des perspectives de développement futur offrent des opportunités de plus-value.
- Demande locative: Si vous envisagez de louer votre propriété, évaluez la demande locative dans la zone concernée. Certains quartiers ont une forte demande locative, en particulier autour des universités, des quartiers d'affaires et des zones industrielles.

#### 7.1.3 Étudier les Tendances du Marché

Le marché immobilier camerounais est influencé par des facteurs économiques, politiques et sociaux. Il est donc essentiel de suivre ces tendances pour anticiper les changements potentiels.

- Croissance économique : La croissance du PIB, l'investissement direct étranger et les projets publics (comme les grands chantiers d'infrastructures) ont un impact direct sur la valeur des propriétés.
- Stabilité politique: Bien que le Cameroun soit un pays relativement stable, des changements politiques peuvent affecter le marché immobilier. Il est important de rester informé des évolutions politiques et des nouvelles réglementations immobilières.

#### 7.2 STRATÉGIES D'INVESTISSEMENT IMMOBILIER

Il existe plusieurs approches pour investir dans l'immobilier au Cameroun, en fonction des objectifs financiers, du capital disponible et de la tolérance au risque. Voici quelquesunes des principales stratégies d'investissement.

#### 7.2.1 Investissement dans l'Immobilier Locatif

L'une des stratégies les plus populaires est l'investissement dans l'immobilier locatif, qui consiste à acheter un bien pour le louer à des locataires. Cette stratégie permet de générer des revenus passifs réguliers, tout en offrant des opportunités de plus-value à long terme.

- Rentabilité locative : La rentabilité locative est un indicateur clé pour évaluer la performance de ce type d'investissement. Elle dépend du rapport entre le coût d'acquisition du bien, les frais d'entretien, et les loyers perçus.
- Types de biens locatifs: Vous pouvez investir dans des appartements résidentiels, des bureaux commerciaux ou des locaux industriels. Chaque type de bien présente ses propres avantages et inconvénients en termes de gestion et de rentabilité.

#### 7.2.2 Achat et Revente de Propriétés (Flipping)

L'achat, la rénovation, puis la revente rapide de propriétés, également connu sous le terme "flipping", est une autre stratégie d'investissement immobilier. Cette méthode permet de réaliser un profit rapide, mais elle comporte des risques.

- Augmentation de la valeur par la rénovation : Investir dans la rénovation de propriétés vieillissantes peut accroître considérablement leur valeur. Cependant, il est important de bien évaluer les coûts de rénovation avant de se lancer.
- Estimation du délai de revente : Le succès du "flipping" dépend souvent de la rapidité avec laquelle vous pouvez revendre le bien à un prix supérieur à celui d'achat, tout en tenant compte des frais de rénovation et des frais de transaction.

#### 7.2.3 Investissement dans l'Immobilier Commercial

Investir dans des immeubles de bureaux, des centres commerciaux ou des espaces industriels peut générer des rendements importants, en particulier dans les grandes villes.

- Contrats de location à long terme : L'immobilier commercial offre souvent des contrats de location à long terme, assurant ainsi un flux de revenus stable. Toutefois, les coûts initiaux d'acquisition peuvent être plus élevés que ceux des biens résidentiels.
- **Demande de bureaux** : Avec la montée des entreprises, surtout dans les secteurs technologiques et industriels, les bureaux bien situés sont de plus en plus demandés dans les villes comme Douala et Yaoundé.

#### 7.2.4 Investir dans les Terrains

L'achat de terrains, en particulier dans les zones en développement, est une autre forme d'investissement populaire au Cameroun. Ce type d'investissement peut offrir des rendements élevés si la région connaît une forte croissance économique.

- Achat de terrains à bâtir : Les terrains à proximité des infrastructures en expansion (comme les routes et les zones industrielles) sont particulièrement attractifs. Le prix de ces terrains peut augmenter rapidement avec le développement urbain.
- Stratégie de revente à long terme : Une stratégie consiste à acheter des terrains non aménagés dans des zones prometteuses et à les conserver jusqu'à ce que la demande augmente, puis à les revendre à un prix plus élevé.

#### 7.3 LES PIÈGES À ÉVITER DANS L'INVESTISSEMENT IMMOBILIER

Malgré les nombreuses opportunités, il existe plusieurs pièges courants que les investisseurs doivent éviter pour minimiser les risques.

#### 7.3.1 Absence de Diligence Raisonnée

L'une des erreurs les plus courantes est de ne pas effectuer une diligence raisonnée suffisante avant l'achat. Il est essentiel de vérifier les titres fonciers, les droits de propriété, et de s'assurer que le bien est libre de toute hypothèque ou litige.

- **Vérification des titres fonciers** : Assurez-vous que le bien dispose d'un titre foncier valide et que le vendeur est effectivement propriétaire du bien. Engagez un notaire pour sécuriser la transaction.
- Litiges fonciers: De nombreux terrains au Cameroun sont en litige. Il est donc essentiel de vérifier que le bien n'est pas concerné par des disputes familiales ou communautaires.

#### 7.3.2 Sous-Estimation des Coûts

Les investisseurs sous-estiment souvent les coûts liés à l'acquisition et à la gestion d'une propriété, notamment les frais d'entretien, les taxes et les frais de gestion.

- Coûts d'entretien : Les réparations imprévues, la rénovation, ou les coûts d'entretien courants peuvent rapidement s'accumuler. Prévoyez un budget pour ces dépenses afin de ne pas affecter la rentabilité de votre investissement.
- **Frais de transaction** : Ne négligez pas les frais de notaire, les taxes foncières, et les frais de mutation lors de l'achat ou de la vente d'un bien.

#### 7.3.3 Manque de Diversification

Investir dans un seul type de bien immobilier peut être risqué. Il est conseillé de diversifier votre portefeuille immobilier en incluant différents types de biens (résidentiels, commerciaux, terrains) pour réduire les risques.

• **Diversification géographique** : Envisagez également d'investir dans différentes régions du Cameroun pour minimiser l'impact des variations de prix d'un marché local spécifique.

#### 7.4 FINANCEMENT DE VOTRE INVESTISSEMENT IMMOBILIER

Le financement est un aspect crucial de l'investissement immobilier. Pour de nombreux investisseurs, l'accès à un prêt immobilier est essentiel pour réaliser leur projet.

#### 7.4.1 Types de Prêts Immobiliers Disponibles

Au Cameroun, les banques et les institutions financières offrent plusieurs options de prêts immobiliers, que ce soit pour l'achat, la construction ou la rénovation d'un bien.

- **Prêt hypothécaire**: Le prêt hypothécaire est l'option la plus courante. La propriété est mise en gage en tant que garantie, et la durée du remboursement peut s'étendre sur plusieurs années avec des taux d'intérêt variables ou fixes.
- **Prêt à la construction** : Si vous achetez un terrain pour construire, vous pouvez opter pour un prêt à la construction, qui débloque progressivement les fonds à mesure que le projet progresse.

#### 7.4.2 Critères d'Éligibilité et Taux d'Intérêt

Les critères pour obtenir un prêt incluent la capacité de remboursement, les antécédents de crédit, et la valeur de la propriété. Les taux d'intérêt varient d'une banque à l'autre.

- Capacité d'emprunt : Les banques évaluent votre capacité d'emprunt en fonction de vos revenus et de vos charges financières. Il est important de bien connaître vos limites avant de vous engager.
- **Garantie hypothécaire** : La propriété que vous achetez ou construisez sert de garantie pour le prêt. En cas de défaut de paiement, la banque peut saisir le bien.

En bref, investir dans l'immobilier au Cameroun peut apporter d'excellents rendements, mais cela nécessite une préparation minutieuse et une bonne compréhension du marché. La patience est de mise, car les processus peuvent parfois être longs et complexes. Une diligence raisonnable, un suivi rigoureux des évolutions du marché et un plan de financement solide sont essentiels pour réussir votre investissement immobilier.

# CONCLUSION

L'immobilier au Cameroun représente une opportunité d'investissement considérable, mais il n'est pas sans défis. Ce guide vous a accompagné à travers les différentes étapes de l'achat et de la vente de propriétés au Cameroun, en soulignant l'importance d'une bonne compréhension du cadre juridique, des types de biens disponibles, et des procédures administratives. Il a également mis en avant l'importance de la diligence raisonnable et de la prudence dans chaque transaction pour éviter les pièges du marché.

Le marché immobilier camerounais est en pleine évolution, soutenu par des investissements dans les infrastructures et la demande croissante de logements. Cependant, pour réussir, les investisseurs doivent se préparer, se renseigner et s'entourer des bons experts, tels que des notaires, des agences immobilières fiables comme **Ets Management Immobilier (EMI)**, et des institutions bancaires offrant des options de financement adaptées.

En investissant dans l'immobilier au Cameroun, vous contribuez non seulement à la croissance économique, mais vous faites aussi partie intégrante de l'amélioration de la qualité de vie des Camerounais, en fournissant des logements et des espaces commerciaux qui soutiennent le développement urbain.

L'acquisition de connaissances à travers ce guide est la première étape vers une expérience réussie dans l'immobilier. Que vous soyez acheteur, vendeur, ou investisseur, gardez toujours en tête que la clé du succès dans ce secteur est la patience, la préparation et une bonne gestion des ressources. **EMI** se tient à vos côtés pour vous accompagner tout au long de votre parcours.



#### Annexe 1: Modèle de Promesse de Vente

Un modèle de promesse de vente, ou **compromis de vente**, est un document essentiel dans le processus d'achat immobilier. Il engage les deux parties à mener à bien la transaction sous certaines conditions.

#### **COMPROMIS DE VENTE**

# (PROMESSE SYNALLAGMATIQUE SOUS CONDITIONS SUSPENSIVES)

	, né(e) le	à	, de nationalité , marié.	, demeurant
Ci-après dénommé	le « Vendeur »,			
D'UNE PART,				
<u>ET</u> :				
	, né(e) le		, de nationalité , marié.	, demeurant

#### Annexe 2: Exemple d'Acte de Vente Authentique

L'acte de vente authentique est le document final officiel signé devant un notaire, confirmant le transfert de propriété entre le vendeur et l'acheteur. Il inclut toutes les informations légales nécessaires pour officialiser la transaction.

#### **ACTE DE VENTE**

JE Soussigne Mr Méto Franck Jérémie Hantz

Titulaire de la CNI N\* 12AL36003

Profession : commerçant

Demeurent à : Ajoue

#### 

Profession : .....

Demeurant a :....

Un vélomoteur : Jakarta

De marque : KTM

N de châssis:....

**POUR LA SOMME DE :** 

.....

Ce présent acte de vente est délivre pour la servir et valoir ce que de droit

Kaolack, le

<u>LE vendeur</u> <u>L'acheteur</u>

<u>Témoin</u>

#### Annexe 3: Liste de Vérification pour l'Achat Immobilier

Cette liste de vérification aide les acheteurs à s'assurer qu'ils ont pris en compte tous les aspects nécessaires avant de finaliser un achat immobilier. Elle couvre les points essentiels comme la vérification des titres fonciers, les coûts associés, et les procédures administratives.

- **Titre foncier valide** : Vérification de la légalité de la propriété.
- Coûts de mutation : Prévoyez le montant des frais liés à la mutation.
- Contrat de vente : Vérifiez la conformité du contrat avec la loi camerounaise.

#### Annexe 4 : Liste de Vérification pour la Vente d'une Propriété

Cette liste guide les vendeurs dans les démarches à suivre avant de mettre une propriété sur le marché.

- **Vérification des documents juridiques** : Assurez-vous que tous les documents sont à jour.
- Évaluation du bien : Obtenez une évaluation juste de votre propriété pour fixer un prix compétitif.
- Choix de l'agence immobilière : Sélectionnez une agence comme EMI pour faciliter la transaction.

#### Annexe 5: Taxes et Frais de Mutation Immobilier

Un tableau récapitulatif des taxes applicables lors de l'achat et la vente de propriétés au Cameroun.

Type de taxe/frais	Montant approximative
Droits d'enregistrement	2-15 % du prix de vente
Frais notariaux	1-3 % du prix de vente
Frais de mutation	10 % pour l'immatriculation

#### **Annexe 6 : Lexique des Termes Immobiliers Camerounais**

#### Acte de vente

Document juridique formel qui matérialise la vente d'un bien immobilier. Il est signé par le vendeur et l'acheteur devant un notaire.

#### Arrhes

Somme d'argent versée par l'acheteur au vendeur lors de la signature d'un compromis de vente. En cas de désistement de l'acheteur, les arrhes sont perdues, tandis qu'en cas de désistement du vendeur, celui-ci doit restituer le double des arrhes.

#### Autorisation d'urbanisme

Permis délivré par une autorité compétente, nécessaire pour réaliser des travaux de construction ou de rénovation d'un bien immobilier.

#### **Bornage**

Opération consistant à déterminer les limites d'une propriété, généralement effectuée par un géomètre. Le bornage permet d'éviter tout litige avec les voisins.

#### Cadastre

Registre ou plan où sont répertoriées toutes les propriétés foncières d'une commune, avec leurs délimitations exactes et leur statut juridique.

#### Certificat de propriété

Document officiel délivré par le service des domaines qui atteste qu'une personne est propriétaire d'un bien foncier. Il est obtenu après l'immatriculation du terrain.

#### Compromis de vente

Avant-contrat signé entre l'acheteur et le vendeur, avant la signature de l'acte de vente définitif. Le compromis fixe les conditions de vente et les obligations des deux parties.

#### Concession foncière

Octroi par l'État d'un droit d'usage sur un terrain du domaine national, généralement sous forme de bail emphytéotique. Elle est particulièrement courante pour les terrains non immatriculés.

#### Dépôt de garantie

Montant versé par le locataire au propriétaire lors de la signature du contrat de location, pour couvrir d'éventuels impayés ou dégâts dans le bien loué.

#### Droit de préemption

Droit dont dispose l'État ou une collectivité locale d'acquérir un bien en priorité lors de sa mise en vente, notamment pour des raisons d'utilité publique.

#### Droit de superficie

Droit réel accordé à une personne de construire et de posséder un ouvrage sur un terrain appartenant à autrui, généralement pour une durée déterminée.

#### **Foncier**

Ensemble des règles qui régissent la gestion des terres et des propriétés au Cameroun. Ce terme englobe les lois et les institutions qui encadrent l'acquisition, la gestion et la transmission des biens fonciers.

#### Immatriculation foncière

Procédure qui permet de faire reconnaître officiellement la propriété d'un terrain ou d'un bien immobilier par l'État. L'immatriculation donne lieu à l'établissement d'un titre foncier.

Indemnité d'éviction

Compensation financière versée à un locataire lorsqu'il est expulsé de son logement ou local par le propriétaire, souvent dans le cadre de projets de rénovation ou de développement urbain.

#### Location-vente

Contrat hybride où l'acheteur occupe d'abord un bien immobilier en tant que locataire, avec la possibilité de l'acheter à terme.

#### Mandat de vente

Contrat par lequel un propriétaire confie à une agence immobilière la tâche de trouver un acheteur pour son bien, moyennant rémunération. Il peut être simple ou exclusif

#### **Nantissement**

Garantie donnée par l'emprunteur à la banque ou au prêteur en mettant en gage un bien immobilier. Le nantissement sert de couverture en cas de non-remboursement du prêt.

#### **Notaire**

Officier public chargé de formaliser les transactions immobilières et d'enregistrer les actes officiels. Au Cameroun, il est indispensable dans les procédures d'achat et de vente.

#### Permis de construire

Autorisation administrative obligatoire pour tout projet de construction ou de modification d'un bâtiment. Il est délivré par les autorités locales ou municipales après étude du dossier.

#### Plan cadastral

Représentation graphique des parcelles d'une commune, indiquant les dimensions, la forme et l'emplacement des biens immobiliers.

#### Promoteur immobilier

Personne ou société qui conçoit, finance et réalise des projets de construction immobilière à grande échelle, que ce soit des logements, des bureaux ou des centres commerciaux.

#### Règlement de copropriété

Ensemble des règles qui régissent la vie en communauté dans un immeuble divisé en appartements, notamment les droits et devoirs des copropriétaires.

#### Servitude

Droit accordé à un tiers d'utiliser une partie d'un terrain ou d'un bien immobilier pour un usage particulier, comme un droit de passage ou l'installation de câbles électriques.

#### Sous-location

Situation où un locataire principal loue tout ou une partie du logement à une autre personne (sous-locataire), généralement avec l'autorisation du propriétaire.

#### Spéculation immobilière

Achat d'un bien immobilier dans l'espoir que sa valeur augmente à terme, dans le but de le revendre à un prix plus élevé et de réaliser un profit.

#### Titre foncier

Document officiel délivré par l'État qui atteste la propriété d'un bien immobilier. C'est le seul document qui garantit de manière inattaquable la propriété d'une terre ou d'un bien.

#### Vente en l'état futur d'achèvement (VEFA)

Contrat par lequel une personne acquiert un bien immobilier qui n'est pas encore construit ou en cours de construction. Ce type de contrat est couramment utilisé pour les projets immobiliers de grande envergure.

#### Viager

Type de vente immobilière où l'acheteur verse une rente à vie au vendeur, souvent jusqu'au décès de ce dernier, tout en prenant possession du bien.

#### Zonage

Découpage d'un territoire en différentes zones selon leur usage autorisé (résidentiel, commercial, industriel, etc.). Ce zonage est fixé par les plans d'urbanisme.

#### Terrain titré

Terrain pour lequel un titre foncier a été délivré, garantissant ainsi la propriété juridique de l'acquéreur.

#### Terrain non titré

Terrain pour lequel aucun titre foncier n'a encore été délivré. Ces terrains sont souvent plus risqués à acquérir car il y a moins de garantie sur la propriété.

#### Mutation immobilière

Transfert de propriété d'un bien immobilier d'une personne à une autre, souvent après une transaction ou une donation.

#### Bail emphytéotique

Contrat de location de longue durée (souvent entre 18 et 99 ans), où le locataire bénéficie du droit d'utiliser et de développer un terrain appartenant à une autre personne.

#### **Emphytéote**

Personne qui détient un droit sur un bien immobilier en vertu d'un bail emphytéotique, lui permettant de l'exploiter ou de le développer sur une longue période.

#### Mainlevée hypothécaire

Acte qui permet de libérer un bien immobilier d'une hypothèque une fois que le prêt a été entièrement remboursé.

#### Références Officielles :

#### 1. Législation Camerounaise sur le Foncier et l'Urbanisme :

- Code Foncier et Domanial du Cameroun (Ordonnance n° 74-1 du 6 juillet 1974 modifiée) : Régit les règles liées à la propriété foncière, l'immatriculation des terrains, et les droits de propriété au Cameroun.
- Loi n° 2004/003 du 21 avril 2004 portant organisation du domaine national : Réglemente l'accès à la propriété des terrains relevant du domaine national au Cameroun.
- Décret n° 76/165 du 27 avril 1976 fixant les conditions d'obtention du titre foncier : Spécifie la procédure d'obtention d'un titre foncier.
- Loi n° 89-027 du 29 décembre 1989 portant organisation de la profession de notaire : Régule le rôle des notaires dans les transactions immobilières.

#### 2. Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières (MINDCAF)

- Documents et guides publiés par le MINDCAF concernant l'immatriculation foncière, la vente des terres, et la gestion du domaine public et privé.
- Circulaires et avis officiels concernant les mises à jour des procédures foncières et des droits liés à la propriété.

#### 3. Banque Centrale des États de l'Afrique Centrale (BEAC)

 Règlements sur les crédits immobiliers : Informations sur les taux d'intérêt, les garanties hypothécaires, et les prêts immobiliers.

#### 4. Fédération des Notaires du Cameroun (FNC)

 Règlements et guides sur les transactions immobilières et la responsabilité des notaires dans les procédures d'achat et de vente.

#### 5. Études et Rapports des Institutions de Développement :

- Banque Mondiale et Fonds Monétaire International (FMI): Rapports sur le secteur immobilier camerounais et les tendances du marché.
- ONU-Habitat: Rapports sur l'urbanisation et les enjeux fonciers dans les pays en développement, avec un accent sur l'Afrique et le Cameroun.

#### 6. Conventions Internationales et Sources Régionales :

- Traités et Accords de la CEMAC (Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale) : Régissant les flux de capitaux et d'investissements dans l'immobilier.
- Accords et Règlements de la Zone OHADA (Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires) : Concernant les transactions commerciales, y compris immobilières, en Afrique centrale.

## Documents Officiels Utilisés Pour la Fiscalité et les Frais Associés :

- 7. Direction Générale des Impôts du Cameroun (DGI)
  - o Guide des taxes et impôts sur les transactions immobilières.
  - Loi de Finances du Cameroun : Informations sur les frais de mutation immobilière, les droits d'enregistrement et les taxes foncières.
- 8. Ordonnance n° 72-21 du 26 avril 1972 portant organisation de la copropriété : Texte régissant les biens immobiliers en copropriété au Cameroun.

#### ☐ Livres et Guides Pratiques sur l'Immobilier au Cameroun :

- "Droit Foncier et Immobilier au Cameroun" par Nguetse Dieudonné, avocat spécialisé en droit foncier.
- "Le Guide du Propriétaire au Cameroun" par Aimé Richard Fotsing : Un guide simplifié pour devenir propriétaire au Cameroun.

#### ☐ Portails Immobiliers et Ressources en Ligne :

- **Jumia House** (anciennement Lamudi) et **E-Propriété** : Portails locaux sur les annonces immobilières avec des guides pratiques pour les acheteurs et vendeurs.
- Site Web du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (MINHDU) : Rapports et études sur l'aménagement urbain et le développement immobilier au Cameroun.

#### ☐ Études Universitaires et Thèses :

- "La Problématique de la Gestion Foncière au Cameroun" par Paulin Tchouate (Université de Yaoundé II).
- "Investissement Immobilier en Afrique Subsaharienne : Cas du Cameroun" par Nadine Fouda : Une thèse académique qui explore les enjeux et opportunités de l'investissement immobilier au Cameroun

#### **RÉSUMÉ DU LIVRE**

Vous souhaitez acheter ou vendre une propriété au Cameroun?

Ce guide exclusif est conçu pour vous accompagner à chaque étape, que vous soyez acheteur, vendeur ou investisseur immobilier. Découvrez toutes les informations pratiques, les conseils d'experts, les procédures légales et les pièges à éviter pour réussir vos transactions immobilières en toute sécurité.

Ce livre est votre allié pour naviguer dans le marché immobilier camerounais avec succès.

#### **POINTS CLÉS**

- Tout savoir sur le marché immobilier camerounais.
- Les étapes pour réussir vos transactions immobilières.
- Comment éviter les pièges et sécuriser vos investissements.
- Des conseils d'experts pour maximiser vos gains immobiliers.

"La pierre est la meilleure sécurité. Elle ne brûle pas, ne se dévalue pas, et surtout, elle reste toujours là."

#### plus d'informations

Site Internet: www.etsmanagementimmo.com

Email: support@etsmanagementimmo.com

Téléphone: +237 6 77 51 57 86 👂 +971 58 841 7693

**S**+237 6 91 31 34 86



Téléchargez gratuitement votre guide Exclusif via notre site en passant par ce lien

